



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la sécurité

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3962
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/876/18

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 22 OCT. 2018
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 17 octobre 2018

DIFFUSION

M Kanaan
Mmes Salerno
Alder
MM. Pagani
Barazzone
Moret
Burri
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Constitution des servitudes de passage, grevant en charge les futures parcelles N^{os} 5695 et 5691 de Genève, section Petit-Saconnex, propriétés privées de la Ville de Genève, en faveur des parcelles N^{os} 5692, 5693 depuis l'avenue de la Forêt et 5694 depuis la route de Meyrin, en réalisation des plans de servitudes annexés au tableau de mutation N° 67/2016
Constitution des servitudes d'usage et d'empiètement grevant les parcelles N^{os} 5695 et 5691, en faveur des parcelles N^{os} 5692, 5693 et 5694, en réalisation desdits plans de servitudes
Annulation de la délibération PR-1222 II du 10 avril 2018

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 2 octobre 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Registre foncier
- Service de surveillance des communes - secteur finances communales
- Direction de la mensuration officielle

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Direction de la gestion et valorisation de l'office des bâtiments

Date réelle d'affichage : 11 octobre 2018
Date légale d'affichage : 11 octobre 2018
Fin délai référendaire le : 20 novembre 2018